



Nom : ..... Prénom : .....

Tel : ..... Port : ..... E-mail : .....

Adresse : .....

**Montant de l'adhésion** : 170 euros (150 euros pour les habitants de Rillieux-La-Pape)

**ATTENTION : Pour les nouveaux adhérents ajouter 40 euros pour l'achat de la tenue OBLIGATOIRE (Donc 210 ou 190 euros)**

- Virement bancaire – date de la demande de virement :
- Chèque bancaire - nombre de chèque(s) (max = 3) :

La cotisation inclus les frais d'inscription aux trois compétitions club.

**Je souhaite représenter le club en tant qu'arbitre (Voir notice d'accompagnement)**

- Oui
- Non

**Pièces à joindre impérativement :**

- Demande de licence FFTRI datée et signée (obtenue après démarche en ligne sur fftri.com)
- [Certificat médical](#) de **non contre-indication à la pratique du sport en compétition** rempli et signé par le médecin traitant (Document Original pas de photocopie) : **voir la notice d'accompagnement**
- Une photo (impératif pour une première inscription, si envie de changer celle du trombinoscope)
- Certificat d'aptitude de natation sur 50m (25m ventral, 25m dorsal) délivré par un maître nageur pour les nouveaux inscrits

**Dépôt du dossier avant le 30 NOVEMBRE 2017 (sous peine de pénalité de retard pour les renouvellements) :**

- **lors de la journée d'inscription** : Samedi 9 septembre de 10H00 à 17H00 à l'espace Baudelaire – (83 avenue de l'Europe – 69140 Rillieux La Pape )
- **au siège du club** : le samedi 16 septembre de 9H30 à 12H - Maison des sports de La Velette – 32 avenue du Général Leclerc
- **à retourner** : Grégory ROUSSEAU – 63 impasse des amourettes – 01330 VILLARS LES DOMBES

**Date de reprise des activités** : A partir de la semaine du lundi 18 septembre 2017

Je reconnais avoir pris connaissance de la notice d'accompagnement de l'inscription et du guide des bonnes pratiques du club.

A ..... Le .....

Signature :

# Notice d'accompagnement de l'inscription

## Saison 2017/2018

### A destination des adhérents majeurs et des parents des mineurs

#### A lire et à conserver

1. Inscription : Vous trouverez sur notre site internet [www.tricclair.com](http://www.tricclair.com) (onglet « Le club », rubrique « espaces privés »), le lien pour effectuer votre demande de licence en ligne.
2. Dossier : Doit nous parvenir avec toutes les pièces :
  - fiche d'inscription (remplie à l'ordinateur ou à défaut en lettre majuscules)
  - demande de licence FFTRI datée et signée
  - autorisation parentale relative à la lutte anti-dopage
  - certificat d'aptitude natation (1ère inscription uniquement)
  - une photo (impératif pour une première inscription, si envie de changer celle du trombinoscope)
  - certificat médical (**voir §6**)
  - mention du virement bancaire ou chèque(s) de cotisation
3. Règlement : Le montant indiqué tient compte du prix de la licence FFTRI qui est réglée directement par le club auprès de la ligue. Vous pouvez régler en 1, 2 ou 3 fois maximum :
  - paiement en 1 fois : merci de privilégier les virements pour les renouvellements de licence, RIB disponible dans l'espace adhérent [www.tricclair.com](http://www.tricclair.com) /onglet « Le club », rubrique « Espaces privés» / préciser dans le libellé du virement : « renouvellement licence »
  - paiement en 2 ou 3 fois : joindre obligatoirement tous les chèques (à ne pas agraffer-merci) qui seront encaissés en novembre, décembre et janvier.
4. Remboursement : Aucun remboursement, même partiel, de la cotisation ne sera possible après l'enregistrement de la licence.
5. Arbitrage :

Les adhérents (ou proches d'adhérents : parents, conjoint) sont conviés à représenter le club en tant qu'officiel 3 fois dans la saison, la formation d'arbitre est dispensée en une journée mi-décembre ou début janvier au TSF de Voiron. Cette participation ouvre droit à une prise en charge de 50% de la licence, le matériel lié à l'arbitrage et les frais de déplacement en formation sont pris en charge par le club. La prise en charge de 50% de la licence est effectuée par un avoir en fin de saison.

Les compétitions ne peuvent pas avoir lieu si les clubs ne comptent pas dans leurs adhérents le nombre d'arbitre demandé par les instances fédérales. Les amendes consécutives à un défaut d'officiel sont très lourdes.
6. Certificat médical :
  - Utiliser de préférence le modèle de certificat FFTRI joint
  - Nouvelle adhésion : doit être daté de moins de 3 mois au moment de la demande et doit contenir la mention de « **non contre-indication à la pratique du sport en compétition** »
  - Renouvellement : consulter la date de validité de votre certificat sur le tableau de suivi : espace adhérent [www.tricclair.com](http://www.tricclair.com) /onglet « Le club », rubrique « Espaces privés»

7. Facture : si vous avez besoin d'une facture, vous devez en faire la demande par mail au secrétaire du club à l'adresse [secretaire@trclair.com](mailto:secretaire@trclair.com)
8. Réduction : une réduction de 17,5 € pour chaque adhésion est appliquée dès lors qu'au moins deux enfants d'une même famille sont inscrits sur justification (Fournir un extrait du livret de famille) (Pas de cumul entre la réduction club et la réduction FFTRI)
9. Discipline : vous vous engagez à exécuter les directives qui vous seront données par les encadrants du club
10. Assurances : vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions de l'assurance fournie par la licence fédérale. Il vous appartient de souscrire une assurance complémentaire si vous jugez les garanties accordées insuffisantes.
11. Transport : Les parents déclarent autoriser le transport de leur enfant mineur par tout bénévole ou salarié du club.
12. Image : Vous autorisez le club à utiliser toute photo, ou représentation de vous-mêmes (ou de votre enfant mineur), pour les besoins de sa communication
13. Période d'activité : Nous vous rappelons que les cours de natation ne sont pas dispensés pendant les vacances scolaires, les jours fériés, les périodes de fermeture technique de la piscine et qu'ils ne donnent pas lieu à rattrapage.
14. Retard : une pénalité de 30 euros sera appliquée pour tout dossier de renouvellement d'adhésion transmis après le 30 novembre 2017.
15. Complétude du dossier :
  - en cas de pièces manquantes nous ne pourrions garantir votre inscription.
  - pour les renouvellements : merci de vérifier que votre compte adhérent n'est pas en solde négatif, dans ce cas votre demande de renouvellement ne pourra être traitée

**Attention** : le nombre de places est limité.